

St-Maurice, le 18.12.2020/GSC/RBI

Information Coronavirus n°26

Visites dès le 21.12.2020

Nous avons le plaisir de vous informer que dès lundi, les visites pourront se dérouler à la cafétéria des foyers. 5 tables dédiées aux visites seront à votre disposition tout en respectant les directives en vigueur (table séparée par un plexiglas, marquage au sol, distance sociale 1.5m à respecter, port du masque obligatoire et désinfection des mains). Par la mise en place de ces espaces, il sera possible de vous offrir 35 plages horaires par jour avec les caractéristiques suivantes :

- **Horaire** : tous les jours de 14h00 à 17h25
- **Durée** : 25 minutes au 00 et 30 de chaque heure
- **Nombre de visiteurs** : 2 visiteurs pourront simultanément être présents
- **Nombre de visites** : les résidents pourront recevoir au maximum 2 visites par jour.

Réservation des visites (obligatoire)

Pour toute réservation, veuillez svp contacter les jours ouvrables aux heures de bureau, 24h à l'avance, le service de l'animation. Exceptionnellement, vous pourrez également prendre rendez-vous le **25 décembre et le 1er janvier** de 10h00 à 12h00 et le **26 décembre et le 2 janvier** de 14h00 à 17h00, toujours par téléphone directement auprès du secteur de l'animation :

- Foyer Saint-Jacques : 024 486 01 69
- Foyer Ottanel : 027 763 24 69

En cas de difficultés de planification et d'affluence, la direction privilégiera l'option que chaque pensionnaire puisse bénéficier d'une visite plutôt qu'un seul résident profite de plusieurs visites.

Le service des boissons en cafétéria sera réintroduit pour autant que les règles fixées par les autorités ne soient pas modifiées dans l'intervalle.

Sortie des résidents durant les fêtes de fin d'année

Une procédure est instaurée pour les familles qui souhaiteraient accueillir leur proche à domicile. Dans ce cas, une quarantaine de 10 jours sera imposée dès le retour du résident à l'EMS. De plus, les familles s'engagent à respecter scrupuleusement chez eux les règles et contraintes fixées par l'OFSP. En cas d'intérêt, nous vous saurions gré de nous contacter au plus vite afin que nous vous remettions le formulaire à compléter et à signer mentionnant les recommandations de l'OFSP y relatives.

Enfin, nous osons espérer que des vaccins pour les résidents et le personnel des institutions sanitaires soient rapidement mis à disposition afin que nous puissions renouer aux liens sociaux qui nous sont chers et que la sérénité à laquelle nous aspirons fasse à nouveau partie de notre quotidien.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous remercions d'avance pour votre bienveillance !